

Mesdames et Messieurs les Maires,

Au cours des dernières 48 heures, la présence de physalies a été signalée par des promeneurs sur plusieurs plages de la Manche.

La physalie est une espèce de méduse. Ses tentacules sont très urticantes et provoquent de sérieuses brûlures pouvant avoir des conséquences graves.

En cas de découverte de physalies sur votre littoral, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer :

- par courriel à l'adresse suivante defense-protection-civile@manche.pref.gouv.fr
- ou par téléphone au 02 33 75 47 78

En cas de présence importante de physalies sur votre littoral, nous vous remercions également de nous adresser l'arrêté municipal d'interdiction temporaire de toute activité sur la plage ou en bord de plage (promenade, pêche, pêche à pied, baignade, plongée, longecote, surf...) que vous auriez été amené à prendre.

Le cas échéant, il peut être utile d'informer vos administrés par voie d'affichage du danger lié à tout contact cutané.

Le service interministériel de défense et de protection civiles reste à votre disposition.

Cordialement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MANCHE

Christelle BREUIL
Gestionnaire de défense civile
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Préfecture de la Manche
Place de la Préfecture – BP70522 - 50002 SAINT-LO Cedex
Téléphone : 02 33 75 47 78 - Fax : 02 33 75 47 75
Courriel : christelle.breuil@manche.gouv.fr
www.manche.gouv.fr



PREFECTURE LABELISÉE
QUALIPREF 2.0 et MARIANNE

Heures d'accueil du public
(guichets SIV, permis de conduire, étrangers) : de 8 h 30 à 12 h 30
Accueil général de 9 h à 16 h 15